



Montreuil, le 28 mai 2026

URSSAF FOCUS : LES CHIFFRES CLÉS POUR TOUT SAVOIR SUR LE SECTEUR DES HÔTELS, CAFÉS, RESTAURANTS (HCR)

Pour la première fois, l'Urssaf publie une monographie sectorielle consacrée au secteur des hôtels, cafés, restaurants (HCR), et apporte un éclairage inédit sur le tissu économique français.

Les principaux chiffres clés du secteur

En 2025, le secteur HCR représente environ 1,5 million de salariés ou d'indépendants et occupe une place de choix dans le paysage économique. Il regroupe 1,3 million de salariés (soit 6,4 % des effectifs des salariés du secteur privé) et 186 000 travailleurs indépendants dont 52 000 auto-entrepreneurs. La masse salariale de ce secteur s'élève à 34 milliards d'euros, soit 4,6 % de l'ensemble du secteur privé.

Ce secteur est composé très majoritairement de petites entreprises (88 % des entreprises emploient moins de 10 salariés).

Les salariés de ce secteur sont plus jeunes que la moyenne du secteur privé : 42 % d'entre eux ont moins de 30 ans contre 24 % pour le secteur privé. Les rémunérations restent globalement plus basses que la moyenne du secteur privé avec un salaire mensuel moyen brut de 2 090 euros contre 3 060 euros tous secteurs confondus. En revanche, la rémunération des cadres de l'hôtellerie ou de la restauration est plus importante que celle des autres métiers, comme dans les autres secteurs d'activité.

Le recours aux contrats à durée déterminée est plus fréquent dans le secteur HCR : 15 % des salariés sont en CDD contre 9 % dans l'ensemble du secteur privé.

Au sein du secteur HCR, 155 000 indépendants exercent dans le secteur de la restauration et 31 000 dans le secteur de l'hébergement. Le statut de travailleur indépendant classique reste très majoritaire contrairement au statut d'auto-entrepreneur qui est moins répandu.

Les revenus moyens annuels des travailleurs indépendants classiques du secteur HCR sont environ deux fois moins élevés que dans la moyenne du secteur privé (22 600 euros contre 46 800 euros, revenus 2024). Pour les auto-entrepreneurs du HCR, leurs revenus restent également plus faibles que la moyenne (7 000 euros contre 7 900 euros, revenus 2025).

Enfin, le secteur HCR présente des taux d'impayés de cotisations sociales globalement deux fois plus élevés que la moyenne du secteur privé en 2025 (2,01 % pour les entreprises employeuses contre 0,91 % et 10,11 % pour les travailleurs indépendants contre 5,44 %). 7,0 % des entreprises du secteur HCR ont bénéficié d'un délai de paiement accordé par l'Urssaf, soit 32 460 délais accordés en 2025. Le secteur HCR concentre une part importante des défaillances : 15 % des entreprises employeuses et 9,3 % de celles des indépendants, des proportions supérieures à son poids dans l'économie globale.

L'Urssaf enrichit ses publications statistiques avec la DSN

En tant que collecteur de référence des cotisations et contributions sociales, l'Urssaf a développé une expertise reconnue dans la production de données et d'analyses statistiques ce qui lui confère un rôle d'observatoire économique.

Grâce aux informations transmises par les entreprises dans la déclaration sociale nominative (DSN), l'Urssaf dispose d'un patrimoine de données économiques et sociales très riche. Ces données, qui constituent des indicateurs de la dynamique économique française, au mois le mois, sont analysées par les équipes de statisticiens de l'Urssaf.

Depuis 2024, ces nouveaux indicateurs permettent une lecture plus précise des évolutions récentes de l'emploi salarié privé et une meilleure compréhension des dynamiques du marché du travail en France. Cette avancée constitue un levier essentiel pour adapter les politiques publiques et mieux comprendre les mutations de l'emploi salarié en France.

Un portail d'open data

Le site [Open.urssaf](#) concrétise cette démarche d'ouverture, de transparence et de pédagogie en rendant les données de l'Urssaf accessibles et utilisables par tous (catalogues de données, data visualisations clé en main, interface de programmation d'application API).

L'Urssaf, en quelques mots

Accompagner les employeurs et entrepreneurs dans le cadre d'une relation de service simple et personnalisée pour assurer la collecte des cotisations avec efficacité et équité, en tant que recouvreur social performant (0,31 % de frais de gestion), tels sont les enjeux majeurs des Urssaf. Sa raison d'être au sein de la Sécurité sociale : financer le modèle social français, avec 588 milliards d'euros encaissés auprès de 12 millions d'usagers. Sa mission sociale : garantir aux travailleurs le bénéfice d'une protection sociale (couverture santé, retraites, prestations familiales) liée à l'exercice de l'emploi dans un cadre légal. Sa mission économique : faciliter les démarches des entrepreneurs et garantir le respect des règles sociales indispensables à une concurrence équitable.